Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 124

Nachruf: In memoriam : Mme James Courvoisier : 11 mars 1843 - 8 juillet 1921

Autor: Vuilliomenet, Jeanne / Courvoisier, James

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'une seconde édition, en français seulement, et complètement remise à jour, est actuellement en préparation.

Notre seul regret a été que la date de cette réunion du Comité exécutif international coïncidât avec la période des vacances. Nombre de nos suffragistes suisses, suisses romandes tout tout spécialement qui sont le plus à portée de Genève, ont été ainsi privées de l'occasion et de la joie de rencontrer autrement que dans le brouhaha d'un Congrès, les chefs de notre mouvement international dont la présence est toujours un encouragement et un réconfort. Aussi espérons-nous que cette première visite du Comité sern suivie de beaucoup d'autres, la plus chaude bienvenue l'attendant toujours dans notre pays.

E. Gd.

IN MEMORIAM

Mme JAMES COURVOISIER

11 mars 1843 — 8 juillet 1921

La famille féministe est en deuil : une suffragiste de la première heure, la fondatrice du groupe de la Chaux-de-Fonds, un ancien membre du Comité Central de l'Association suisse, Mme James Courvoisier, vient d'entrer dans l'éternel repos après 80 années d'une vie magnifiquement consacrée au Beau et au Bien. Elle fut belle, distinguée d'allure et d'esprit, intelligente et cultivée, compréhensive jusqu'à la souffrance, travailleuse jusqu'au surmenage, bonne jusqu'au complet oubli d'elle-même. Elle et son fin, spirituel et bon mari, mort il y a quatre ans déjà, avaient fait de la chère demeure hospitalière, toute blanche dans les arbres du grand jardin, l'oasis bénie où leurs amis venaient boire à la source de l'affection toujours fidèle et encourageante, toujours éclairée et ennoblissante. Aujourd'hui, hélas! la maison est fermée et les amis pleurent.

Il faudrait des pages et des pages pour dire ce que fut l'activité bienfaisante de la chère disparue. Rien de ce qui était humain, surtout rien de ce qui était féminin ne lui était indifférent. A la suite de Mrs. Butler, elle a combattu le grand combat contre l'immoralité et ses plus hideuses manifestations, et elle dirigea très longtemps avec perspicacité et dévouement le comité de dames de la Fédération pour le relèvement moral. Ce fut elle aussi qui fit connaître chez nous l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. Mme Courvoisier s'intéressait aux idées sociales et faisait un effort immense pour comprendre et approuver certaines formes de l'esprit moderne en contradiction avec sa propre nature, mais condamnait résolument toutes celles qui lui paraissaient menacer la foi chrétienne, cette foi dont elle s'inspirait jour après jour et qui accomplit le miracle de transformer une aristocrate fortunée en humble servante du Bien.

Des années durant, Mme Courvoisier présida aux destinées de notre jeune groupe suffragiste, consacrant beaucoup d'heures de ses journées à gagner des fervents à l'évangile nouveau, et beaucoup d'heures de ses nuits à écrire, ou à recopier ou à traduire, tout ce qui lui semblait utile pour éclairer les femmes engagées dans des chemins inexplorés. A plus d'un interlocuteur, ironique ou hostile, elle a imposé par sa dignité et son charme le respect du féminisme. Elle fit partie du Comité des Sept, l'ancêtre du Comité Central actuel, et y représenta brillamment la Montagne natale.

Mme Courvoisier aimait ce journal et sa rédactrice aussi, reconnaissante qu'elle lui était du bon travail fait mois après mois ; le dernier argent sorti de ces mains qui en ont tant donné est allé à la souscription en faveur du *Mouvement Féministe*. Par le menu elle se fit raconter les belles journées suffragistes de Schaffhouse et des larmes d'émotion reconnaissante firent briller ses yeux au récit de la charmante hospitalité de nos sœurs du bord du Rhin.

Femme d'élite, dévouée compagne et aide de pasteur, inspiratrice ou fondatrice de mainte œuvre intéressante, maîtresse de maison hors ligne, artiste née, grande liseuse, correspondante délicieuse, elle a vécu une vie exceptionnellement bien remplie. Et ce fut un grand cœur.

Jeanne Vuilliomenet.

La Conférence internationale contre la Traite des Femmes et des Enfants

L'article 23 du Pacte de la Société des Nations dit ceci: « Les membres de la Société chargent la Société du contrôle général des accords relatifs à la traite des femmes et des enfants ». Ces accords internationaux élaborés et signés à Paris en 1904, puis en 1910 par la plupart des grandes puissances viennent d'être amendés, complétés et recommandés à l'adoption de tous les Etats non encore signataires, par la Conférence Internationale qui a siégé à Genève du 30 Juin au 7 Juillet sur convocation du Secrétariat de la S. d. N.

Avant de réunir cette conférence le Secrétariat de la S. d. N. avait commencé par se mettre en rapport avec les organisations internationales s'occupant de la traite et s'était attaché un fonctionnaire, Dame Rachel Crowdy chargée spécialement de se tenir au courant de toutes les questions relatives à ce sujet. Il avait adressé à tous les gouvernements un questionnaire uniforme, les interrogeant sur les mesures législatives prises à ce jour et à prendre à l'avenir pour la répression de la traite, et les avait invités à envoyer deux délégués, dont un expert technique, à la Conférence de Genève. 33 pays s'y sont fait représenter. L'Afrique du Sud, le Danemark, la France, la Norvège et la Suède, comptaient une femme dans leur délégation ; diverses associations internationales avaient été invitées à assister (entr' autres l'Alliance pour le S. F., la Fédération des Amies de la Jeune Fille, etc.). Mais seul le Bureau International contre la Traite des Femmes avait une déléguée officielle, Miss Baker, qui, le premier jour a présenté un rapport sur l'origine, l'activité et les vœux de ce Bureau. La Suisse était représentée par M. le Conseiller National Béguin, délégué, et M. le Procureur Général Stämpfli, expert technique.

Les deux premières séances, surtout administratives, ont présenté peu d'intérêt pour le public, à part le rapport de Miss Baker et une communication du délégué français « invitant de la façon la plus pressante tous les membres de la S. d. N. à ratifier les conventions de 1904 et 1910 », et proposant à la conférence de compléter les deux premiers articles de ces conventions afin de rendre punissable non seulement le *délit*, mais encore la *tentative* de traite. M. Regnault a encore proposé de nommer une femme à la vice-présidente et a désigné Mlle Henni Forchhammer, déléguée danoise, qui fut élue aux applaudissements de l'assemblée.

Il reste encore à souligner la motion du délégué britannique invitant le Conseil de la S. d. N. à nommer un Comité permanent chargé de donner des avis sur les questions relatives à la traite. Cette motion appuyée par le délégué suisse a été pour lui l'occasion de rendre un éclatant hommage à l'activité des associations féminines, dont celles qui étaient représentées à